



Distr. générale 5 février 1999 Français

Original: anglais

## Commission du développement social

Trente-septième session

9-19 février 1999

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire\*

Suivi du Sommet mondial pour le développement social : examen des plans et programmes d'action pertinents des organismes des Nations Unies concernant la situation des groupes sociaux

## Lettre datée du 5 février 1999, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire parvenir ci-joint une lettre qui vous est adressée par M. Ismail Cem, Ministre des affaires étrangères de la République de Turquie, confirmant le désir du Gouvernement turc d'organiser en Turquie la deuxième Conférence mondiale des ministres de la jeunesse, ainsi que le Forum mondial de la jeunesse et le Festival mondial de la jeunesse (voir l'annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre et celui de son annexe en tant que document de la trente-septième session de la Commission du développement social au titre du point de l'ordre du jour pertinent.

> L'Ambassadeur, Représentant permanent (Signé) Volkan Vural

99-03063 (F) 080299 080299

<sup>\*</sup> E/CN.5/1999/1.

## Annexe

## Lettre datée du 1er février 1999 adressée au Secrétaire général par le Ministre des affaires étrangères de la Turquie

J'ai l'honneur de faire référence aux actes de la première Conférence mondiale des ministres de la jeunesse, tenue en août 1998 à Lisbonne (Portugal).

Cette conférence a été une manifestation fort importante à la veille du XXIe siècle dont, tous, nous voulons faire un siècle d'efforts en faveur d'un progrès mondial rapide dans les techniques, la cohésion sociale et le bien-être économique.

Une telle aspiration exige beaucoup de travail, de savoir, de participation, de dévouement et d'efforts concertés. C'est à ce prix que nous pourrons surmonter les obstacles et relever les défis du siècle prochain et du troisième millénaire.

La Conférence de Lisbonne et la Déclaration adoptée à cette occasion expriment le désir et l'engagement politiques de nos gouvernements afin d'améliorer la situation de la jeunesse dans tous les domaines voisins de la politique nationale de la jeunesse, de la participation, du développement, de la paix, de l'éducation, de l'emploi, des soins de santé et de la prévention de l'abus des drogues.

Nous croyons sincèrement que la Déclaration adoptée à la fin de cette conférence marque l'ouverture d'une importante ère nouvelle pour la coopération internationale dans les domaines qui concernent la jeunesse. Nous pensons donc qu'une procédure de suivi tournée vers les résultats doit être établie formellement. Je suis en outre certain que les gouvernements nationaux, les organisations régionales, l'Organisation des Nations Unies et les organisations non gouvernementales qui ont contribué à la rédaction de la Déclaration de Lisbonne auront aussi à coeur de coopérer pour son suivi.

Comme vous vous le rappelez certainement, les jeunes ont joué un grand rôle durant les préparatifs de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) qui s'est tenue à Istanbul (Turquie) en juin 1996. Ils ont montré leur vision, leur énergie et leur créativité, contribuant substantiellement à la formulation du Programme d'action d'Habitat, dont plusieurs rubriques et paragraphes portent sur des questions relatives à la jeunesse et au développement.

Les organisations de jeunes de Turquie ont poursuivi et renforcé davantage encore leurs activités, et servent aujourd'hui de secrétariat mondial du Réseau international des jeunes pour Habitat afin de favoriser et de coordonner les contributions des jeunes à l'application du Programme d'action d'Habitat et d'Action 21. Ce Réseau a organisé avec succès plusieurs réunions en Turquie sur des questions qui englobent l'éducation, les soins de santé, l'environnement, la formation professionnelle et les droits de l'homme.

Considérant que plusieurs éminents délégués ont exprimé le souhait que la Conférence de Lisbonne et le Forum de la jeunesse soient institutionnalisés, et inspiré également par la réussite de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II), j'ai l'honneur et le privilège de confirmer que mon gouvernement désire organiser en Turquie la deuxième Conférence mondiale des ministres de la jeunesse ainsi que le Forum mondial de la jeunesse et le Festival mondial de la jeunesse.

Je vous prie en conséquence de bien vouloir user de vos bons offices pour faciliter la procédure à suivre, qui nécessite l'incorporation d'un paragraphe pertinent dans la prochaine résolution du Conseil économique et social sur le suivi de la première Conférence mondiale des ministres de la jeunesse et du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, sur laquelle l'Assemblée générale se prononcera à sa cinquante-quatrième session.

(Signé) Ismail **Cem**